REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT - SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25620407400056

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Arras Municipale

M. 14

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: B00 BUDGET COLLECTES (4)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Dette pour financer reinfruit d'un autre organisme	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services individualises dans un oudget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet Sans Objet
	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Como Olita
D1 - Decision en matiere de taux de contributions directes D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet 22
DZ / MIOLO OL SIGNALINOS	22

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE SYNDICAT MIXTE ARTOIS VALORISATION			М
	B00 BUDGET COLLECTES	20	021
	I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFOR	ERES	Α	
	Informations statistiques	Vale	eurs
Population totale (colonne h du	u recensement INSEE) :		
Nombre de résidences second	laires (article R. 2313-1 in fine):		
Nom de l'EPCI à fiscalité propr	re auquel la commune adhère :		

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valoure per heb	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE					
	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEM				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) -623 898,09			0,00	
	+ + +				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)		
S	REPORTE (2)	0,00		-623 898,09	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	-623 898,09		-623 898,09	
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SI	ECTION	

V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	283 787,69	283 787,69
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
- O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	=	=	=

D'INVESTISSEMENT

D'INVESTISSEMENT

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	283 787,69	283 787,69
•			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-340 110,40	-340 110,40
---------------------	-------------	-------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II	Houvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	13 350 967,96	0,00	0,00	-287 787,69	13 063 180,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 796 101,28	0,00	0,00	0,00	10 796 101,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 000,00	0,00	0,00	2 000,00	87 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	24 232 069,24	0,00	0,00	-285 787,69	23 946 281,55
66	Charges financières	261 183,20	0,00	0,00	2 000,00	263 183,20
67	Charges exceptionnelles	1 201 167,00	0,00	0,00	0,00	1 201 167,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	25 694 419,44	0,00	0,00	-283 787,69	25 410 631,75
023	Virement à la section d'investissement (5)	340 110,40		0,00	-340 110,40	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 506 680,00		0,00	0,00	2 506 680,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 846 790,40		0,00	-340 110,40	2 506 680,00
	TOTAL	28 541 209,84	0,00	0,00	-623 898,09	27 917 311,75

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	
	A	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 27 917 311,75

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 567 396,00	0,00	0,00	0,00	12 567 396,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 899 489,00	0,00	0,00	0,00	11 899 489,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	25 166 885,00	0,00	0,00	0,00	25 166 885,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	25 226 885,00	0,00	0,00	0,00	25 226 885,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	202 742,72		0,00	0,00	202 742,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	202 742,72		0,00	0,00	202 742,72
	TOTAL	25 429 627,72	0,00	0,00	0,00	25 429 627,72

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 487 684,03

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 27 917 311,75

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6) 2 303 937,28

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

+

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote l-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	275 000,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 822 247,46	0,00	0,00	0,00	2 822 247,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	824 106,20	0,00	0,00	283 787,69	1 107 893,89
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 921 353,66	0,00	0,00	283 787,69	4 205 141,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 364 047,68	0,00	0,00	0,00	2 364 047,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
27	Autres immobilisations financières	435 000,00	0,00	0,00	-300 000,00	135 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 799 047,68	0,00	0,00	0,00	2 799 047,68
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	6 720 401,34	0,00	0,00	283 787,69	7 004 189,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	202 742,72		0,00	0,00	202 742,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	202 742,72		0,00	0,00	202 742,72
	TOTAL	6 923 144,06	0,00	0,00	283 787,69	7 206 931,75

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 206 931,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1) I	réaliser N-1 (2)	nouvelles	III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 820 000,00	0,00	0,00	0,00	2 820 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 820 000,00	0,00	0,00	0,00	2 820 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	284 929,62	0,00	0,00	623 898,09	908 827,71
138	Autres subvent° invest. non transf.	0.00	0,00	0.00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	284 929,62	0,00	0,00	623 898,09	908 827,71
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	3 104 929,62	0,00	0,00	623 898,09	3 728 827,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	340 110,40		0,00	-340 110,40	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 506 680,00		0,00	0,00	2 506 680,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	2 846 790,40		0,00	-340 110,40	2 506 680,00
	TOTAL	5 951 720,02	0,00	0,00	283 787,69	6 235 507,71

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	971 424,04
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 206 931,75

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
Э	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	2 303 937,28
s	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-287 787,69		-287 787,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	2 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2 000,00 0,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-340 110,40	-340 110,40
Dé	épenses de fonctionnement – Total	-283 787,69	-340 110,40	-623 898,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-623 898,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	283 787,69	0,00	283 787,69
26	Participations et créances rattachées	300 000,00	0,00	300 000,00
27	Autres immobilisations financières	-300 000,00	0,00	-300 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	283 787,69	0,00	283 787,69

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	283 787,69

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE -623 898,09

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES -623 898,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-340 110,40	-340 110,40
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	-340 110,40	-340 110,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 623 898,09 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 283 787,69

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1) 011	Charman à navantère méméral	42 250 067 06	0.00	207 707 60
60611	Charges à caractère général Eau et assainissement	13 350 967,96 8 000,00	0,00 0,00	-287 787,69 0,00
60612	Energie - Electricité	195 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 000 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 363 812,96	0,00	-287 787,69
60636	Vêtements de travail	50 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	96 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	7 593 300,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	21 570,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	793 860,00	0,00	0,00
614 61521	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien terrains Entretien, réparations bâtiments publics	0,00 23 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations autres batiments Entretien, réparations réseaux	19 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	663 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	97 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	222 600,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	656 605,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	116 020,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	9 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	70 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	62 900,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	55 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	23 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00
6262 627	Services bancaires et assimilés	63 000,00 15 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	10 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 796 101,28	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	54 753,91	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	27 428,32	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	115 881,23	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 372 583,50	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	144 072,74	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 303 445,91	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	677 194,98	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 401,07	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	963 681,14	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 517 349,51	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 308,97	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	125 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	70 500,00	0,00	0,00
6488	Autres charges Atténuations de produits	350 000,00	0,00	0,00
65	Autros charges de gestion courante	0,00 85 000,00	0,00	2,000,00
65 6531	Autres charges de gestion courante Indemnités	65 000,00	00,0	2 000,00
6531 6533	Cotisations de retraite	15 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6536	Frais de représentation du maire	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	2 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	24 232 069,24	0,00	-285 787,69
IOIAL =	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	24 232 009,24	0,00	-200 /0/,09
	- (311 1 012 1 014 7 00 7 000)	<u> </u>		

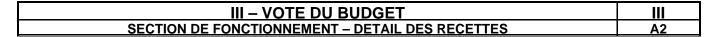
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	261 183,20	0,00	2 000,00
66111 66112 6615	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE Intérêts comptes courants et de dépôts	260 183,20 0,00 1 000,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 201 167,00	0,00	0,00
6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 191 167,00 10 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	25 694 419,44	0,00	-283 787,69
023	Virement à la section d'investissement	340 110,40	0,00	-340 110,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 506 680,00	0,00	0,00
6761 6811	Différences sur réalisations (positives) Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00 2 506 680,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL E	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 846 790,40	0,00	-340 110,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 846 790,40	0,00	-340 110,40
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	28 541 209,84	0,00	-623 898,09

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-623 898,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 829,49
Montant des ICNE de l'exercice N-1	40 829,49
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	700 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	700 000,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 567 396,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	357 053,12	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	11 237 396,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	972 946,88	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 899 489,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	11 899 489,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	25 166 885,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	60 000,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	60 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	25 226 885,00	0,00	0,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	202 742,72	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	202 742,72	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	202 742,72	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 429 627,72	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	-623 898,09
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-623 898,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	275 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	275 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 822 247,46	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 987,22	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 385,77	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 162 143,67	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	90 730,80	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	524 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	824 106,20	0,00	283 787,69
2313	Constructions	824 106,20	0,00	283 787,69
	Total des dépenses d'équipement	3 921 353,66	0,00	283 787,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 364 047,68	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 364 047,68	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	300 000,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	300 000,00
27	Autres immobilisations financières	435 000,00	0,00	-300 000,00
274	Prêts	435 000,00	0,00	-300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	00,0	0,00
	Total des dépenses financières	2 799 047,68	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 720 401,34	0,00	283 787,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	202 742,72	0,00	0,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	202 742,72	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	202 742,72	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	202 742,72	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 923 144,06	0,00	283 787,69

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	283 787,69

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RF~042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 820 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 820 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 820 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	284 929,62	0,00	623 898,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	284 929,62	0,00	623 898,09
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	284 929,62	0,00	623 898,09
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 104 929,62	0,00	623 898,09
021	Virement de la sect° de fonctionnement	340 110,40	0,00	-340 110,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 506 680,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	30 115,82	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	146,82	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	51 095,16	0,00	0,00
28138	Autres constructions	501 288,31	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	452,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	20 885,34	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	22 542,28	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	30 366,86	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	577,25	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 484 547,61	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	122 040,67	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 970,85	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	227 651,03	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 846 790,40	0,00	-340 110,40
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 846 790,40	0,00	-340 110,40
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5 951 720,02	0,00	283 787,69
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	283 787,69

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de membres présents : 27 Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES:
Pour: 35
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 08/06/2021

Présenté par le président (1), A Etrun, le 16/06/2021 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Etrun, le 16/06/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

* SPAS Thierry	
ANSART Pierre (po à Dominique DELATTRE)	
AUCHART Ernest	
BARTIER Alain	
BRAS Guy	
BRICOUT Damien	
CANLER Philippe	
CAYET Alain	
COTTEL Jean-Jacques (po à Véronique THIEBAUT)	
DELATTRE Dominique	
DELMOTTE Cédric	
DESFACHELLE Nicolas (po à Alain CAYET)	
DUE Gérard	
FOURNIER Freddy (po à Gérard DUE)	
KUSMIEREK Nicolas	
LEBLANC Jean-Paul	
LEDHE Didier (po à Thierry SPAS)	
LETURQUE Frédéric	
MATHISSART Michel	
MICHEL Didier	
MILLEVILLE Bernard	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NICK Jacques	
NICOLLE Gérard	
PAWLAK Mélanie	
PLU Jean-Claude	
ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise (po à Thierry SPAS)	
SEROUX Michel	
TABARY Daniel	
THERY Vincent (po à Reynald ROCHE)	
THIEBAUT Véronique	
THILLIEZ Christian	
TILLARD Jean-Luc	
VAN GHELDER Alain (po à CAYET Alain)	
VIARD Philippe	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/06/2021, et de la publication le 18/06/2021 A Tilloy les Mofflaines, le 19/06/2021

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le comité syndical.